

nombreux Canadiens qui ne seraient pas de son avis, et pourtant, il se dit le porte-parole de tous, et se lamente sur leur sort.

Et les membres du syndicat? Il y en a un grand nombre, non seulement dans ma province mais dans tout le pays, qui ont leur propre programme médical. Veulent-ils le remplacer par un autre, deux fois plus coûteux? Je me souviens avoir demandé au premier ministre, il y a plus de deux ans, le coût d'un tel régime. Il m'avait répondu—sa réponse figure au hasard—qu'on n'en avait pas encore établi le prix. Il faudrait tout d'abord s'assurer combien il en coûtera au contribuable et à la nation. Je tiens à me faire bien comprendre. Nous approuvons tous l'adoption, à l'échelon national, d'un programme de santé, mais en ce moment nous parlons d'un projet obligatoire et universel. A mon avis, les membres du syndicat seraient contre.

Dans quelle situation se trouveraient les gens visés par le MSI ou par d'autres régimes semblables dans les autres provinces? Le MSI est celui de l'Alberta, mais il y en a bien d'autres qui assurent une protection à des milliers d'employés de bureau dans le monde des affaires au Canada. Ceux-ci peuvent-ils voir augmenter le fardeau de leurs impôts et de leurs déductions? Le représentant de Winnipeg-Nord-Centre veut-il dire qu'il parle au nom de tous ces gens? Qu'il se renseigne auprès d'eux et on lui donnera une réponse fort éloignée de ses affirmations aux Communes.

Et les agriculteurs? Le député se fait-il le porte-parole des agriculteurs de l'Ouest, où le coût de la vie augmente plus rapidement que la productivité, même si cette année la récolte de blé à été l'une des plus extraordinaires de l'histoire. L'agriculteur peut-il payer plus d'impôts? Peut-il subir plus de déductions? Le député de Winnipeg-Nord-Centre se fait-il le porte parole des agriculteurs de l'Ouest. Qu'il aille donc s'entretenir avec eux. Il prétend parler au nom de tous les Canadiens et il blâme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) et le ministre des Finances (M. Sharp) mais j'estime qu'il ne représente qu'un petit groupe de Canadiens ayant besoin d'un régime national de ce genre: les indigents, les infirmes, les vieillards et les aveugles, mais il faut aussi voir l'envers de la médaille. Que dire des adhérents au régime MSI, des employés de bureau? Que dire des agriculteurs qui ont leur propre régime et des syndiqués? Combien de Canadiens sont-ils protégés à l'heure actuelle par leur propre programme? Je doute que le député parle au nom de tous nos compatriotes.

[M. Woolliams.]

Le député parle-t-il au nom des Canadiens qui refusent d'accepter leur responsabilité au sein de la société, comme les hommes qui ont abandonné leur épouse et leurs enfants, ceux-ci devant recourir alors à l'assistance sociale pour subvenir à leurs besoins, car nous savons qu'il est difficile d'obliger un homme à accepter la responsabilité du soutien de son épouse et de ses enfants lorsqu'il les abandonne. J'ai fait des démarches auprès du Bureau fédéral de la statistique pour tenter d'obtenir des chiffres me donnant une idée du nombre de ces personnes au Canada. Apparemment, il y aurait de 100,000 à 200,000 familles dans une situation pareille. Si le député parle au nom de ces gens irresponsables, alors j'accepte son point de vue. Il parle peut-être au nom d'un groupe d'hommes et de femmes qui voudraient voir leurs propres responsabilités retomber sur les épaules d'autres Canadiens, mais je ne crois pas qu'il parle au nom de tous les Canadiens.

Nous sommes tous convaincus de la nécessité d'un régime d'assurance frais médicaux. Je crois certainement qu'il faut un régime qui aidera les personnes âgées, les femmes, les enfants, les personnes abandonnées, les infirmes et les aveugles, mais je ne suis pas en faveur d'un régime universel et obligatoire, comme le régime de pensions du Canada, en vertu duquel les pauvres comme les riches doivent contribuer à part égale. Les gens qui gagnent \$600 ou légèrement davantage par année peuvent-ils contribuer au régime de pensions du Canada? On pourrait croire qu'ils le peuvent.

Nous en arrivons maintenant à étudier ce que coûtera le régime. On ne nous a pas beaucoup parlé de cet aspect de la question. On nous a dit que le régime coûtera aux contribuables de notre pays de 600 à 800 millions par année. Nous savons tous que, lorsque le régime d'assurance frais médicaux a été introduit en Grande-Bretagne, on avait prévu une certaine somme d'argent, mais quand le régime a été mis en œuvre, le coût a doublé. Est-il sage de se lancer dans de telles dépenses alors que le Canada traverse une crise inflationniste? Serait-il souhaitable qu'un tel régime revête un caractère universel et soit imposé à des gens qui ont peine à surnager, si je peux me permettre d'employer cette image.

Les personnes qui vivent dans les provinces où l'inflation ne se fait pas sentir n'acceptent pas, à mon avis, les vues d'économistes du pays et de l'étranger.

• (3.40 p.m.)

Voyons ce qu'il nous en coûtera vraiment. Si les 200 recommandations du rapport de la Commission Hall étaient mises en œuvre immédiatement, alors en 1971, donc en moins de 5 ans, cela coûterait 4.4 milliards de dollars à